Capitale européenne





Aux heures de pointe dans l'Eurométropole, neuf automobilistes sur dix sont seuls dans leur voiture. Pourtant de nombreuses personnes effectuent régulièrement des trajets similaires. Le covoiturage est un moyen économique et écologique pour se déplacer. Des voitures mieux remplies c'est moins de bouchons, moins de pollution et plus de pouvoir d'achat!

Une nouvelle plateforme de mise en relation

L'Eurométropole de Strasbourg a lancé le 11 mars 2024 une nouvelle plateforme pour faire se rencontrer des personnes qui souhaitent covoiturer. Après Vel'hop, Flex'hop et Chron'hop, le service Aut'hop va faciliter vos déplacements dans les 33 communes ... mais pas que ! L'objectif est de faciliter l'accès depuis et vers la métropole pour les personnes qui y habitent mais aussi celles qui viennent y travailler chaque jour.

La plateforme, accessible depuis un smartphone ou un ordinateur, est gérée par l'entreprise Karos, spécialiste en la matière. Elle est très simple d'utilisation.

Des trajets gratuits ... voire rémunérés !

Avec Aut'hop les passagers ne payent pas et les conducteurs sont rémunérés jusqu'à 150 euros par mois. Quelques conditions s'appliquent : le trajet doit être situé entre 5 et 50 kilomètres, il doit démarrer ou arriver dans l'Eurométropole et l'itinéraire ne doit pas pouvoir se faire grâce au tram ou au bus à haut niveau de service. Car le but de Aut'hop est d'être une solution complémentaire à l'offre de mobilité existante (réseau express métropolitain, vélo, tram etc.).

À noter que vous pouvez tout à fait utiliser la plateforme Aut'hop même si votre trajet n'est pas éligible à l'incitation financière.

Un focus sur les zones d'activités

Selon Pia Imbs, présidente de l'Eurométropole : « il s'agit de concilier droit à la mobilité et équité territoriale et de proposer la bonne solution au bon endroit. Cette solution peut être tout à fait appropriée pour la desserte des zones d'activités souvent mal couvertes en transports en commun, ou alors peu accessibles à certains horaires ». C'est pourquoi la démarche Aut'hop fait l'objet de présentations en priorité dans les zones d'activités comme à l'Espace européen de l'entreprise ou dans le secteur du Port de Strasbourg.



Pour avoir accès à la plateforme territoriale de covoiturage « Aut'hop », téléchargez l'application Karos via le QR code.